



Communiqué de presse / 4 mai 2010

Assemblée générale de Carrefour Les conditions de travail chez ses sous-traitants textiles à l'ordre du jour?

Les actionnaires de Carrefour se réunissent aujourd'hui en Assemblée générale d'un groupe qui maintient une bonne santé financière. Gageons que les conditions de travail déplorables de millions d'ouvrier(e)s le long de la chaîne d'approvisionnement textile seront dernières à l'ordre du jour

Le groupe Carrefour pourra se féliciter du succès, malgré la crise, de sa recette éprouvée: une pression extrême sur les coûts de production permettant de dégager toujours davantage de profits. Avec un chiffre d'affaire de 96 milliards d'euros en 2009, en croissance de 1,4%, le groupe maintient en effet, au niveau mondial, une bonne santé financière.

Mais quelle place auront, au sein des discussions, les conditions de travail de millions d'ouvriers, majoritairement des jeunes femmes, réalisant dans les usines des fournisseurs et sous-traitants à l'autre bout du monde, les produits textiles de la marque du distributeur? Horaires démesurés, salaires de misère, conditions de sécurité minimales, répression syndicale, sont encore le quotidien de nombre d'entre eux.

Pourtant, Carrefour s'est engagé à travers son code de conduite à « *respecter et faire respecter les normes internationales de l'Organisation internationale du travail et de l'ONU* » tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Dans le cadre de la campagne « Droits des travailleurs... Liquidation totale ? », les consommateurs rappellent aux distributeurs français qu'ils attendent d'eux que les slogans publicitaires vantant leur responsabilité se traduisent en actes.

Certes, Carrefour a mis en œuvre certaines mesures visant à améliorer les conditions de travail dans sa filière textile, notamment en collaboration avec des organisations de la société civile. Mais le deuxième distributeur mondial, qui emploie à ce jour 495 000 salariés à travers le monde, sans compter les travailleurs chez ses sous-traitants, ne peut se satisfaire de mesures minimum. S'il veut assumer sa responsabilité sociale vis-à-vis de sa chaîne d'approvisionnement, il doit revoir en profondeur ses pratiques d'achat : cesser la course déraisonnable aux moindres coûts et la pression extrême sur les délais de commande, qui ne fait qu'attiser le moins-disant social, en France et dans le monde.

Nous attendons des actionnaires de Carrefour qu'ils fassent de l'application des droits des travailleurs à travers le monde une priorité.

>La campagne sur www.ethique-sur-etiquette.org/spip.php?article79

Contact presse

**Nayla Ajaltouni : n.ajaltouni@ethique-sur-etiquette.org
01 42 03 82 25 / 06 62 53 34 56**

Le collectif **Ethique sur l'étiquette** regroupe une vingtaine d'associations de solidarité internationale, de syndicats, de mouvements de consommateurs et d'éducation populaire. Il œuvre à la promotion du respect des droits de l'Homme au travail dans le monde. Il est la branche française de la Clean Clothes Campaign. www.ethique-sur-etiquette.org

Organisations membres : AFPV (Association des volontaires du progrès) – ALLDC (Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs) – Asseco CFDT (Association études et consommation) – CCFD-Terre Solidaire (Comité catholique contre la faim et pour le développement) – CFDT (Confédération française démocratique du travail) et 9 fédérations – CMR (Chrétiens dans le monde rural) – CFIE (Centre français d'information sur les entreprises) – CRID (Centre de recherche et d'informations sur le développement) – CUF (Cités unies France) – Fédération Artisans du monde – FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail) – FSU (Fédération syndicale unitaire) – Indecosa CGT – JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) – Ligue de l'enseignement – Peuples Solidaires – Oxfam France Agir ici – Ritimo (Réseau d'information Tiers-monde) – Solidarité laïque – UFOLEP (Union françaises des œuvres laïques d'éducation physique).